

bill que nous avons discuté ce soir, pour en reprendre l'examen plus tard. Certains députés seront retenus au congrès demain et ils aimeraient prendre part à la discussion en comité. Je rappelle au leader de la Chambre la déclaration du premier ministre (M. Dieffenbaker) qui s'est dit disposé à étudier soigneusement toute demande qui pourrait être formulée. De fait, il est allé plus loin quand il a présenté la motion. Je cite ici la page 3341 du hansard:

...je propose l'adoption de ce projet de résolution. Je puis dire à mes honorables amis de l'opposition que si, durant le congrès, certaines questions figurant au programme du Parlement leur paraissent litigieuses au point qu'elles ne devraient pas être débattues en l'absence de membres de l'opposition, je ferai de mon mieux pour me rendre aux demandes qu'on me soumettra. C'est dans cet état d'esprit que je propose cette motion.

Bien que je sois reconnaissant au leader de la Chambre de sa considération en ce qui concerne les travaux de demain, il nous aiderait beaucoup s'il voulait en faire autant pour demain à l'égard de l'article n° 8 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, car on m'informe que l'honorable député de Montmagny-L'Islet (M. Lesage) qui s'intéresse de près à cette question sera retenu hors de la Chambre toute la journée demain. Il en sera de même de l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill).

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, nous nous sommes rendus à tous les désirs exprimés la semaine dernière par l'opposition officielle. Mon honorable ami aura remarqué, lorsqu'il a cité les paroles du premier ministre, que celui-ci a parlé de questions litigieuses.

C'est une mesure que tous les membres de l'opposition officielle ont dit appuyer. J'ignore pourquoi ils demandent maintenant qu'elle ne soit pas abordée demain. Nous avons pris les dispositions relatives à mercredi surtout pour répondre aux désirs de l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill), et certes le congrès pourra se passer de l'honorable représentant de Montmagny-L'Islet (M. Lesage) pendant un peu de temps demain après-midi. Je suis désolé, mais je ne puis souscrire à l'avis exprimé par l'honorable représentant de Laurier.

L'hon. M. Chevrier: Le leader de la Chambre parle d'avoir acquiescé à toutes nos demandes. Puis-je lui signaler que nous n'avons formulé aucune demande, comme il le sait, relativement à l'ensemble du congrès. Nous avons veillé à ne faire aucune demande à

cet égard. Mais après qu'on eut décidé que la Chambre ajournerait mercredi à six heures pour que nous ayons toute la journée de jeudi libre, j'ai exprimé l'avis que nous devrions aborder mercredi les prévisions budgétaires du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. L'avis fut accepté, et j'en suis reconnaissant au leader de la Chambre, mais cela nous accommoderait beaucoup si l'autre mesure était renvoyée à plus tard. Si je dis cela, ce n'est pas pour retarder l'adoption de cette mesure. De fait, nous serions disposés à lui faire subir la deuxième lecture dès maintenant, si les autres partis y consentaient, de sorte que les députés qui pourraient désirer discuter cette question au comité auraient l'occasion de le faire. A mon sens, nous faisons plus de la moitié du chemin afin d'aider le gouvernement à faire adopter sa mesure.

L'hon. M. Green: Si j'exauçais la requête de l'honorable député, il se pourrait que cette mesure ne puisse être adoptée avant la semaine prochaine. Je regrette, mais je ne puis le faire. En somme, c'est une mesure que tous les députés ont approuvée, et je ne sache pas que le congrès libéral subira un tort irréparable si le député de Montmagny-L'Islet est ici une heure ou deux demain après-midi.

L'hon. M. Pickersgill: Je pourrais faire remarquer que le député de Montmagny-L'Islet n'est nullement le seul qui désire participer aux délibérations à l'étape du projet de résolution. Tous les députés libéraux de Terre-Neuve, je crois, aimeraient le faire. Si tel est le dernier mot du gouvernement, nous devons l'accepter; mais, étant donné ce que le premier ministre a dit, je crois que cela sera très mal vu du public.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je me demande si le leader de la Chambre, suivant en cela les meilleures traditions de ses prédécesseurs, pourrait nous dire quels seront les travaux de la Chambre vendredi et samedi de cette semaine?

L'hon. M. Green: Non, monsieur l'Orateur, je crains ne pouvoir être en mesure de le dire.

L'hon. M. Pickersgill: Le plus tôt nous aurons Walter Harris de nouveau ici, le mieux ce sera.

(A dix heures et cinq minutes du soir, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)